

Permettez-moi d'étudier ces trois aspects et d'expliquer mes griefs à la Chambre. Tout d'abord, les projets de logements sociaux sont une entreprise de collaboration. Il y a trois éléments importants qui participent à ce merveilleux programme fédéral: les coopératives qui dépendent de particuliers; les organismes privés à but non lucratif gérés par les églises, les associations ou d'autres groupes privés; et celui qui me concerne, la participation publique qui est constituée d'une collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Le gouvernement fédéral affecte annuellement un budget aux logements sociaux à but non lucratif. Pour l'Ontario, cette année, le budget permet la construction de 1,400 unités. Le gouvernement provincial prend alors ces fonds et les divise, équitablement on suppose, entre les différentes municipalités de la province. Les municipalités reçoivent alors les fonds en fonction du nombre d'unités qui leur sont allouées. Elles construisent les projets, puis elles les supervisent et elles les gèrent.

Dans l'ensemble, ce système a connu beaucoup de succès. C'est l'une des initiatives dont Ottawa peut être fier. D'un océan à l'autre nous avons construit plus de 100,000 unités, au cours des quatre dernières années, en vertu du programme général de logements sociaux. Malheureusement, l'Ontario en vertu de la clause Bennett s'est attaquée financièrement au système. En négligeant les besoins de la région de Toronto, il s'attaque aux gens eux-mêmes.

Pour toute la région de Toronto, il y a actuellement plus de 5,000 demandes de gens qui ont besoin de logements sociaux. La plus grande métropole urbaine du Canada ne recevra pas sa part d'unités pour répondre aux besoins de ces 5,000 demandeurs. Alors qu'il devrait les aider, le gouvernement de l'Ontario, par cet abus, nuit aux gens et aux installations au niveau municipal.

● (1805)

De qui s'agit-il? Des familles monoparentales, des handicapés, des pensionnés et des familles à faibles revenus. Permettez-moi de prendre l'exemple de ma région. Dans Peel, nous avons d'excellentes installations, gérées et construites par la Peel Non-Profit Housing Corporation. Mille sept cents unités ont été construites dans cette région entre 1979 et 1983. Sept cent soixante-treize d'entre elles sont dans ma circonscription de Mississauga-Nord. Deux cent trente ont un loyer qui est proportionnel au revenu de l'occupant. Parmi les 543 qui restent, les familles doivent généralement avoir un revenu inférieur à \$29,000 pour pouvoir y demeurer. Nous savons aujourd'hui que dans une ville comme Mississauga, \$29,000 par année n'est pas un revenu de riche. Il y a encore 400 unités en construction, 100 auront un loyer en fonction du revenu et 300 seront loués au prix courant à des personnes à revenus modérés. C'est à ces gens que s'attaque le gouvernement de l'Ontario par sa négligence.

L'autre jour lorsque j'ai posé ma question, le ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) m'a répondu ceci:

... en matière de logements sociaux nous croyons qu'il est nécessaire de faire un effort spécial afin de favoriser les personnes qui en ont le plus besoin et qui ont attendu le plus longtemps.

Ce geste de l'Ontario va exclure un certain nombre de personnes. C'est un geste inconscient.

De plus, cet acte nuit à la collaboration fondamentale entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dont j'ai

L'ajournement

parlé il y a un moment. Le conflit s'est déjà produit sur le plan financier. Dans le budget de Peel pour 1984, il y a 16 millions de dollars pour les logements sociaux. Le gouvernement de l'Ontario ne contribue que 4 p. 100 de ce montant, le gouvernement fédéral 51 p. 100 et les locataires 44 p. 100. Cette collaboration est compromise à cause de nouvelles tensions dues au fait que le gouvernement de l'Ontario néglige la ville la plus peuplée, ayant le plus grand nombre de demandes et les plus grands besoins.

Je demande au ministre ou à son secrétaire parlementaire de s'opposer le plus vigoureusement possible et de faire ressortir la négligence et l'abus que représente ce geste de l'Ontario.

[Français]

M. Jean-Claude Malépart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter l'honorable député pour l'intérêt qu'il apporte au logement social, et principalement pour les gens à faible revenu et revenu moyen.

Je dois d'abord répondre à la question soulevée par le député le 15 mars dernier, au sujet de la distribution du logement sans but lucratif aux municipalités de l'agglomération de Toronto.

Comme le député est au courant, en vertu des ententes fédérales-provinciales, le gouvernement fédéral attribue des subventions de logement social aux provinces, qui ont ensuite la charge de redistribuer cette affectation globale entre les municipalités. Or, pour respecter les critères du programme, la Société canadienne d'hypothèques et de logement attribue les logements aux provinces en fonction de leurs besoins relatifs de logements convenables à prix abordables.

Si l'on se base sur les besoins de logements de ce type, l'attribution accordée à l'agglomération de Toronto aurait dû être importante. Mais malheureusement, il semble que le gouvernement de la province de l'Ontario ait appliqué ses propres règles pour la fixation des priorités, et qu'elle ait décidé en conséquence de n'attribuer aucun logement à cette région métropolitaine.

Monsieur le Président, comme le sait sans doute le député, le ministre fédéral du logement a demandé aux responsables de la S.C.H.L. d'examiner toutes les propositions pour 1984, afin de fixer les priorités. Les provinces ont été invitées à entreprendre un examen analogue au sujet des logements qui leur ont été attribués. Ainsi que le ministre l'a mentionné à la Chambre, lors d'une réponse à cette question, il apparaît que la province d'Ontario n'a pas tenu compte des besoins des ménages à revenu faible et modéré de Toronto et de sa région, et qu'elle a décidé de n'attribuer aucun logement à ce centre urbain.

Monsieur le Président, il est difficile de croire que la province d'Ontario puisse utiliser cette tactique pour faire pression sur le gouvernement fédéral, et l'obliger à affecter des logements supplémentaires à cette région en réponse à ses besoins. La province sait pertinemment combien de temps il faut pour réaliser des ensembles de logements sans but lucratif dans les municipalités, et il est regrettable qu'elle ait refusé d'examiner les besoins de logement des familles et des personnes âgées de l'agglomération de Toronto quand elle a procédé à la répartition de logements affectés, il y a deux mois, par le gouvernement fédéral.